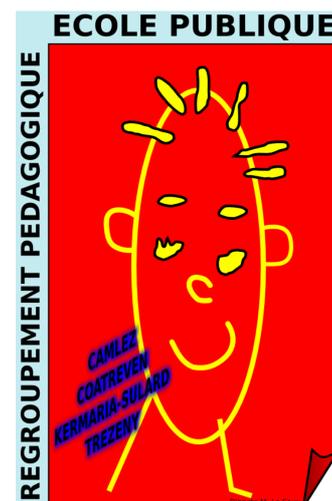


Journal du SIRP

Ensemble, pour nos enfants du Rudonou



Groupe de travail autour du goûter de garderie, parents d'élèves, élus du SIRP, Directrice de garderie



Bienvenue sur ce nouveau journal du SIRP. Dans cette 3e édition, nous laissons la place aux agents pour présenter leur travail, et rendons hommage à Michel LE QUEMENER...



Le mot des agents

Notre rôle au sein du RPI

Tout au long de la journée nous veillons au bien-être et à la sérénité des enfants. Nous avons un rôle éducatif en leur apprenant à vivre en collectivité, à respecter les règles de vie et en les aidant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaires, alimentaire, motrice...). Nous avons un rôle pédagogique qui consiste à assister les enseignantes de maternelle sur tous les moments scolaires. Nous sommes aussi animatrices sur tous les temps périscolaires.

Hommage à Michel

Après 20 ans d'engagement pour nos communes, Michel Le Quemener est décédé ce 26 février dernier.

Élu en 2001 conseiller municipal pour la commune de Trézény, Michel sera investi du rôle de 1er adjoint aux côtés de Jean Yves Unvoas, Maire de Trézény, lors des élections municipales de 2008. Il sera également délégué au SIRP du Rudonou depuis cette date.

Michel est élu Maire de Trézény en Février 2016 suite au décès brutal de Jean Yves Unvoas.

Il défendra son attachement pour l'équité entre les 4 communes du Rudonou et l'implication de la commune de Trézény dans son fonctionnement. Il démissionnera de son rôle de président en Janvier 2018 au regard de ses convictions et laissera sa place à Dominique Le Normand.

Michel est élu Maire de Trézény et restera délégué au SIRP du Rudonou jusque ce fameux jour de Février où il cédera définitivement sa place à d'autres que lui. Il laissera derrière lui l'image d'un élu engagé, une mairie et un SIRP du Rudonou en pleine transformation.

Frederic PLET, élu du SIRP



ÉCOLE DE CAMLEZ

Le potager de l'école a été réalisé avec l'aide de Bernard, élu du SIRP. Au programme, pommes de terre, échalotes, oignons, fenouil, persil, ciboulette.

Participation de tous les élèves au TAKORAMA festival présentant 3 courts-métrages ; les élèves, ainsi que leur famille étaient invités à visionner et communiquer leur vote lors de la semaine de classe à distance ; un visionnage pour l'ensemble des élèves a eu lieu la semaine de la rentrée et les votes ont été finalisés.

Cette action s'inscrit dans le parcours artistique et culturel des élèves, l'initiation au cinéma en salles obscures habituellement réalisée par la participation des classes au dispositif Cin'école n'étant pas possible du fait du contexte sanitaire.

ÉCOLE DE COATRÉVEN

Les élèves ont visité « Valorys ». Une journée instructive où ils ont pris conscience de la quantité de déchets à traiter.

Un potager a été mis en place avec l'aide de Franky, élu du SIRP. Fèves, pommes de terre, radis, haricots, petits pois, roquette et mélange fleuri ont été semés par les enfants à l'aide de Marie-Pierre, directrice.

27/05 : Intervention dans les deux classes d'un des auteurs des livres du prix littéraire Gwalarn

01/06 : Demi-finale du Défi Eurêkamaths (CM2)

15/06 : Congrès MineStory en distanciel (rencontres virtuelles entre les classes participant au projet) (CM2)

29/06 : journée Ecoles Toutes Voiles Dehors au centre nautique de Perros-Guirec (CM2)

02/07 : sortie à la Roche-Jagu : rencontre entre la classe de CM2 et les maternelles

ÉCOLE DE KERMARIA-SULARD

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année un nouvel élève, Neil, qui vient de La Réunion.

Neil a voulu nous parler de son île et a présenté un exposé devant toute la classe et en présence du Maire de Kermaria-Sulard.

Il nous a raconté comment était son ancienne école et ses jeux avec ses copains. Puis nous avons vu de belles photos du Piton de la Fournaise, des grands Cirques, de la végétation et de la faune. Enfin, Neil nous a donné l'eau à la bouche en nous parlant des plats traditionnels et des fruits exotiques qui poussent sur l'île. Nous avons même eu le droit à une petite dégustation de chocolat à la banane, à l'ananas et à la mangue.